

### JavaScript est désactivé!

Pour afficher ce contenu, vous devez utiliser un navigateur compatible avec JavaScript.  
swfobject.embedSWF('http://www.dailymotion.com/swf/x5242wi', 'avreloaded0', '400', '320', '8.0.0',  
'/plugins/content/avreloaded/expressinstall.swf',  
{v3:'1',related:'0',autoPlay:'0',colors:'background:DDDDDD;glow:FFFFFF;foreground:333333;sp  
ecial:FFC300;},{wmode:'window',bgcolor:'#FFFFFF',quality:'high',allowScriptAccess:'always',all  
owfullscreen:'true',menu:'true'}',{id:'p\_avreloaded0',styleclass:'allvideos'});

**M. le président.** La parole est à Mme Marie-Christine Dalloz, pour le groupe Les Républicains.

**Mme Marie-Christine Dalloz.** J'aurai d'abord une pensée pour les salariés de l'entreprise Logo, dans le Jura, placée ce matin en liquidation judiciaire avec effet immédiat.

Monsieur le Premier ministre, pourquoi, en fin de mandature, vous obstinez-vous à vouloir mettre en place le prélèvement à la source ? Est-ce électoraliste ? Cette mesure s'appliquerait au 1er janvier 2018. Votre gouvernement répète sans cesse qu'un grand nombre de pays pratiquent déjà le prélèvement à la source. Certes, mais vous oubliez trop vite que **notre système fiscal n'est comparable à celui d'aucun autre pays, car l'impôt français est progressif, familialisé et conjugalisé.**

Je poserai trois questions. Tout d'abord, votre prélèvement à la source est-il simple ? Non, car le contribuable devra toujours établir une déclaration de revenus, avec une régularisation l'année suivante. Les crédits d'impôts ne seront plus pris en compte pour l'année en cours, **c**  
**e qui inquiète les professionnels du bâtiment pour l'année 2017,**  
et vous devrez pratiquer une amnistie fiscale, avec une année blanche en 2017.

Ensuite, votre réforme est-elle neutre pour les ménages ? Certes non ! Il s'agit d'une avance de trésorerie à l'État, p **énalisante pour le pouvoir d'achat des ménages.** Plusieurs millions de contribuables verront leurs revenus chuter en janvier 2018, ce qui, dans un contexte d'hypersensibilité à l'impôt, nuira encore au nécessaire climat de confiance entre le citoyen et l'administration.

Enfin, est-il logique d'instaurer une complexité supplémentaire pour les entreprises, alors que vous aviez parlé d'un « choc de simplification » ? Les entreprises devront assurer la confidentialité des données fiscales et de leur transmission. Elles seront aussi l'interlocuteur entre leurs salariés – et donc vos contribuables – et l'administration fiscale. Est-ce réellement leur rôle ? **Monsieur le Premier ministre, ne considérez-vous pas que la facture fiscale de votre quinquennat est déjà assez salée comme cela ?**